

Concours Départemental d'Aménagement

et de Fleurissement

de la Meuse • 1999



*Les Plantes Complices
de la Maison*

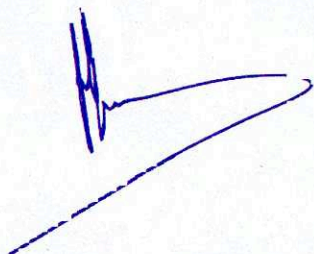
CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Une végétation harmonieusement choisie permet de mettre en valeur un bâti bien entretenu.

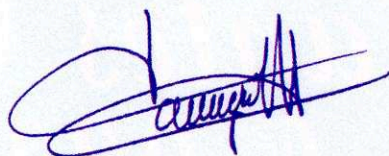
Dans ce nouveau guide, à partir de situations imaginaires, nous souhaitons vous donner envie de transformer et d'embellir votre maison et son environnement pour que les plantes et l'architecture deviennent de vrais complices.

Une fois de plus, le respect de ces quelques conseils vous permettra de participer dans les meilleures conditions au Concours Départemental d'Aménagement et de Fleurissement, 3^{ème} du nom.

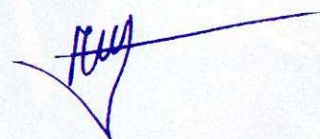
Bonne chance à tous !



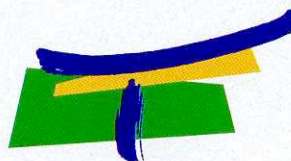
Roger DUMEZ
Président du Conseil Général



Yvon VANNEROT
Président du C.D.T



André DROITCOURT
Président du C.A.U.E

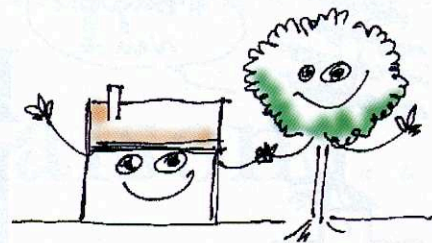


**L'EST
RÉPUBLICAIN**

Depuis toujours, la maison s'est entourée du végétal :

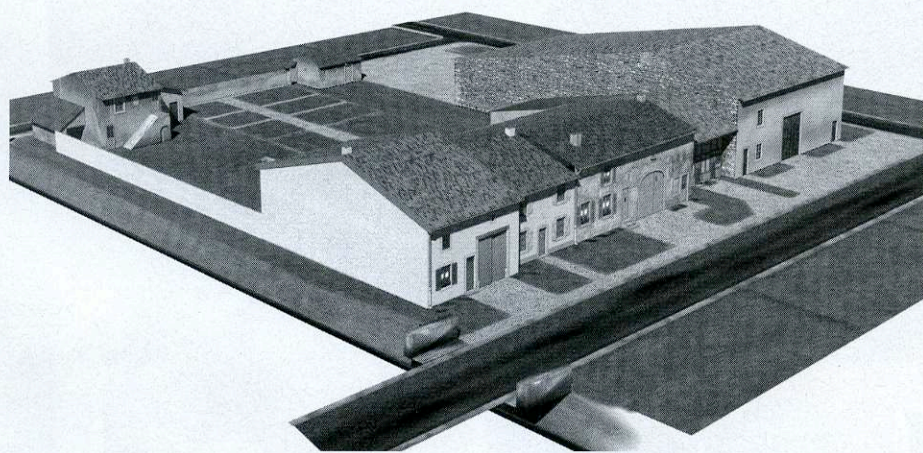
- pour ses vertus médicinales et alimentaires (potagers, vergers...)
- pour sa capacité à produire du bois, à abriter du vent (haies champêtres, bosquets...)
- pour l'agrément qu'il apporte (fleurs colorées et parfumées, etc...)

La Plante et la Maison : 2 Complices...

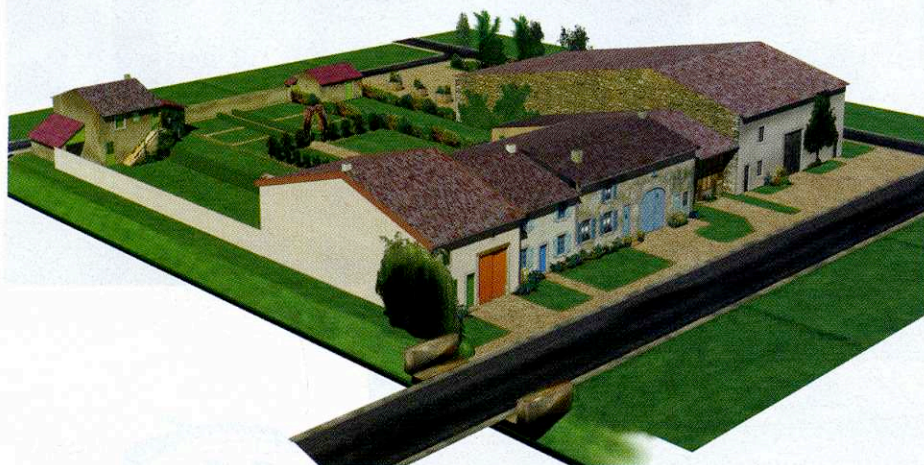


*La plante et la maison participent ensemble à la qualité du cadre de vie.
Comment en tirer parti ?*

Prenons un exemple ...



Imaginons un village de Meuse, où des maisons venues des quatre coins du département se seraient données rendez-vous le long de l'usoir.

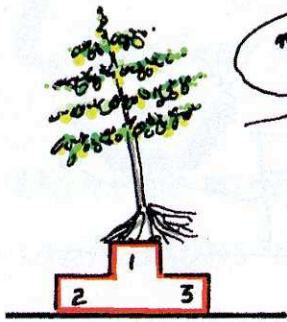


Au fil du temps, chacun a trouvé la bonne plante et le bon endroit pour améliorer son cadre de vie.

... Et allons observer, à la loupe, comment le végétal accompagne le bâti.



Typiquement régional, le fruitier palissé est à privilégier sur les façades de grande taille bien exposées, où chacun pourra le guider "à sa guise" et l'aider à fructifier.



n'exagéons rien...

Le poirier palissé : le champion !



On obtient ainsi des fruits remarquables, de cueillette facile, parfaits pour une bonne conservation.



L'arbre palissé, s'il n'est pas une idée neuve, reste une bonne idée.

Les plantes grimpantes à l'assaut des maisons...

Certains bâtiments gagnent à se laisser courtiser par une végétation galopante, bien que maîtrisée.



Même à l'ombre, le lierre dissimule le vieil appenti, tout en révélant la forme de l'ancien four à pain. Le lierre fait corps avec son support.

Le polygonum est foisonnant. Il n'hésite pas à accompagner l'escalier et à envahir vigoureusement sa rampe.

Sur une architecture en pierre, le grimpant sait se faire discret. Taillé et guidé, il accompagne et valorise la composition d'une façade ou un détail architectural (bandeau, œil de bœuf, moulure, ...)

La glycine souligne la moulure de la maison : sa puissance végétative s'enroule autour d'un support horizontal.

Elle exhale ses parfums dès le mois de mai.





Ici, son positionnement à gauche des deux portes identiques, indique au visiteur l'entrée de la maison. Sa croissance se contente d'un espace disponible réduit.

Placé au soleil, le rosier grimpant offre une grande longévité de floraison avec, selon les variétés, des qualités olfactives bien connues.

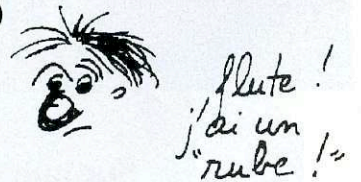
Parmi les meilleurs rosiers grimpants...

- Superstar climbing (rouge)
- Rose Gaujard climbing (rose)
- Intervilles (rouge)
- Cécile Brünner climbing (blanc)

Les plus odorants :

- Sourire d'Orchidées (rose)
- Papa Meilland climbing (rouge foncé)
- Ena Harkness climbing (rouge)
- Crimson Glory climbing (rouge)

Les plus subtiles des plantes grimpantes exhalent des parfums qui nous envoûtent. On les préfère à proximité des entrées ou des zones les plus fréquentées. (glycines, rosiers, certains chèvrefeuilles...)

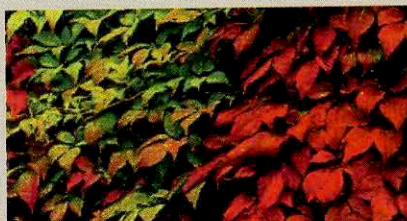


Des feuilles en toute saison ?

Le lierre et certains chèvrefeuilles sont persistants : été comme hiver, ils assurent leur rôle de couverture. Leur feuillage évolue peu au rythme des saisons.

Les clématites, les bignonnes, les glycines...sont "caduques" à tempérament changeant. Si elles se débarrassent de leurs feuilles l'hiver, elles arborent des feuilles neuves et des fleurs dès le retour du printemps.

L'automne est la période de prédilection des vignes-vierges qui se parent des couleurs du feu.



in-dis-cu-table !

Parmi toutes ces plantes grimpantes, laquelle choisir ?

Pour l'aide à la décision, il faut naviguer dans les familles de grimpants jusqu'à choisir celui qui convient en se laissant porter par ses coups de cœur.

Les Grimpeurs "libres"

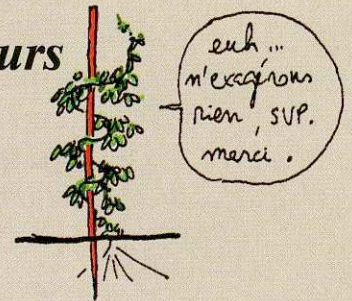
Sans assistance, ils s'accrochent à la paroi par des ventouses ou des crampons (vigne-vierge, hortensia grim pant, ...) ou grâce à de véritables racines aériennes (lierre).



Sur ce grand mur aveugle, la vigne-vierge n'éprouve aucune difficulté à développer ses innombrables ramifications. L'ombre lui conviendrait très bien.

Le mur doit être de bonne constitution pour accepter de se transformer en un mur d'escalade.

Les Grimpeurs "assistés"

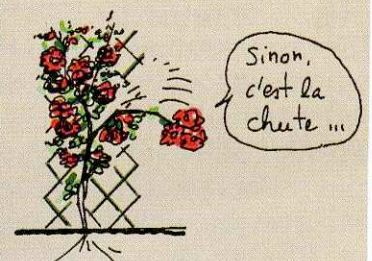


Ils prennent appui sur des fils de fer, croisillons de bois, pergolas, etc...

Parfois, la plante produit une vrille, l'enroule autour du support, se cramponne et s'aide à monter plus haut comme la clématite.

Plus fréquemment, la plante s'enroule autour de son support ou sur elle-même (chèvrefeuille, polygonum, glycine, etc...).

D'autres doivent être attachés régulièrement à leur tuteur (rosier, vigne).

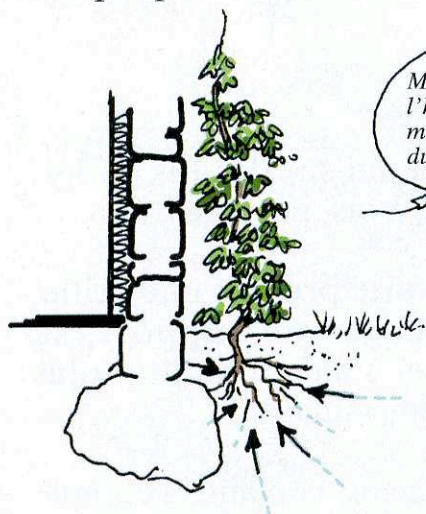


Les grimpantes abîment-elles les murs ?



Non :

Les vrilles, ventouses et autres procédés qui permettent à la plante de s'accrocher, ne pénètrent pas réellement dans le mur et ne risquent pas de le détruire. L'apparente humidité sous le feuillage, si souvent décriée, n'est qu'éphémère.



Mes racines qui absorbent l'humidité au pied du mur, c'est un phénomène durable !

Oui :

Le lierre s'enracine littéralement dans un vieux mur et risque de le déchausser.



Les supports

Ils assurent plusieurs fonctions mais leur usage doit rester limité.

La pergola ombre la terrasse, espace de transition entre la maison et le jardin. Son dessin est directement associé à la forme de l'ouverture vers le jardin.



Le treillage : Plaqué sur le mur, son dessin peut contribuer à personnaliser l'ambiance d'un secteur.

Les fruitiers en espalier nécessitent des tuteurs verticaux placés sur des fils horizontaux.

Valeur de référence : La plantation des pieds de façade

Elle prend plusieurs formes possibles, toujours adaptées à la maison qu'elle doit mettre en valeur :

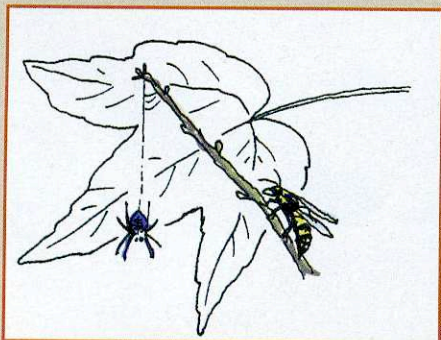
- fleurs vivaces de toutes hauteurs,
- plates-bandes arbustives au port libre, maintenu, voire taillé.



Ces plantations en "pleine terre" accompagnent la maison, dissimulent le soubassement et assurent la transition entre le gazon et le bâti. Elles ne nécessitent qu'un entretien réduit pour un effet soutenu toute l'année.

La vie sous le feuillage...

Cachées par l'épais feuillage d'une vigne-vierge, une araignée et une abeille échangent leurs impressions.



- Pour nous, dit l'abeille, la période de la floraison est la plus agréable. Les fleurs discrètes sont une source d'approvisionnement importante. Rien à voir avec le lierre qui est froid, souvent au nord, et dont on ne retire rien.

- Pour nous, dit l'araignée, c'est bon tant qu'il y a des feuilles. Vous ne pouvez pas imaginer l'intensité de la vie nocturne sous ces feuilles à trois pointes. Pourtant, quand tout rougeoie ça se gâte pour nous. C'est le signe de la chute prochaine des feuilles. Nous devons alors nous replier pour l'hiver sous les appuis de fenêtre ou sous le débord de toiture.

Les haies, amies de la nature et du jardin

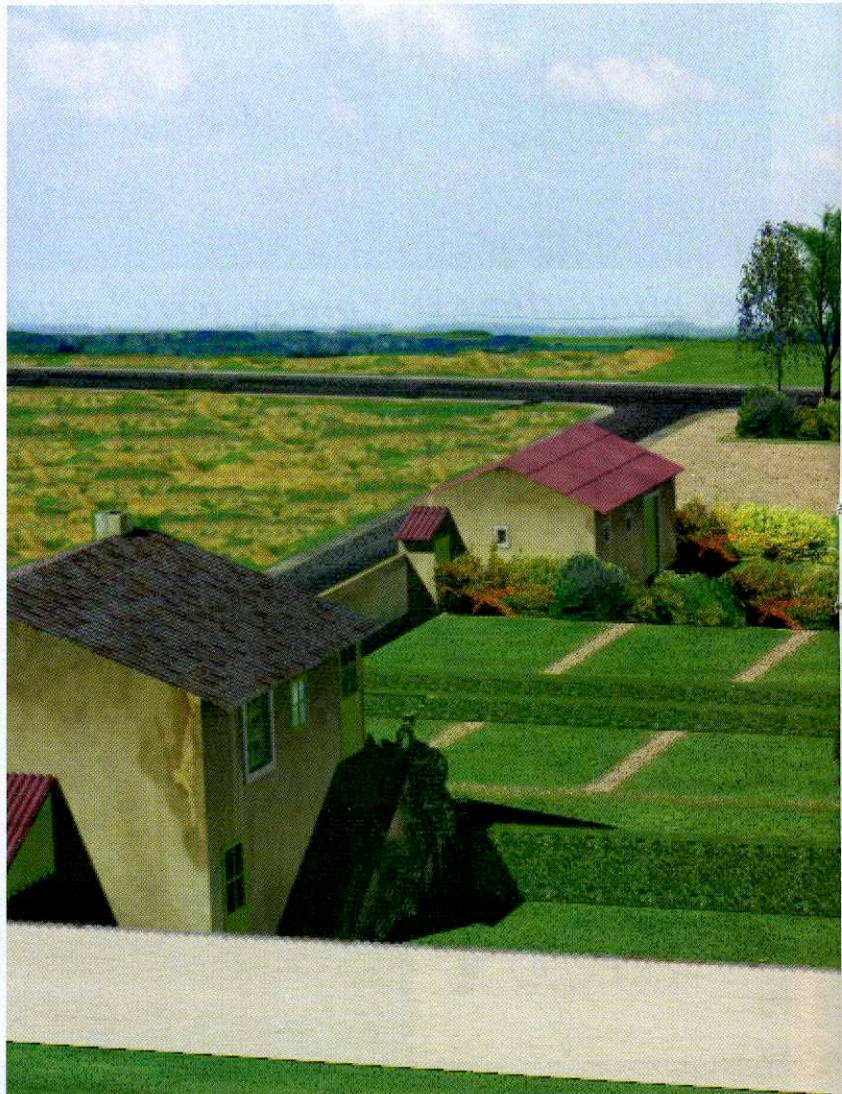
Voyage au pays des haies :

A - Au plus proche du bâti, la haie prend souvent la forme régulière d'une haie taillée. Elle est fortement structurante et étroitement liée aux bâtiments qu'elle accompagne. Sa forme et l'harmonie de ses proportions rappellent les murs de clôture qu'elle prolonge. Elle s'apparente ici à un véritable mur végétal, composé d'une seule espèce, bien souvent à feuillage persistant.

B - A mesure que l'on s'éloigne de la maison, la haie devient plus libre, elle se transforme en haie champêtre. Les essences s'y mélangent avec bonheur dans le respect d'1/3 de persistantes pour 2/3 de caduques. Les arbustes à fleurs y font même une entrée remarquable. Nul besoin de cisaille pour l'entretien, puisque la règle de la haie libre, c'est précisément qu'elle se développe au gré de sa fantaisie.

C - Au fond du jardin, c'est d'une haie brise vent dont on a besoin. Il faut alors jouer sur son épaissement et sur de plus grandes hauteurs puisque la zone protégée correspond à 15 fois la hauteur de la haie. Les modèles sont multiples et variés associant toujours des arbres aux arbustes. L'objectif est de maintenir une relative perméabilité de l'écran, gage de sa bonne efficacité.

D - Proche du potager, se dessine une haie gourmande. Les vertus structurantes cèdent le pas aux vertus productrices. Il s'agit de haies basses qui alignent groseilliers, framboisiers, cassissiers...



Le rat des villes et le rat des champs au pied d'une haie de thuya.

En ville, toutes nos cités pavillonnaires sont structurées par des haies de thuya. C'est net, c'est propre, ça pousse vite, le rêve quoi. Vous devriez vous en inspirer en campagne.



Si la campagne ressemblait à la ville il n'y aurait plus de rats des villes et de rats des champs et notre histoire serait finie, ce serait trop triste.

Non, nous voulons, à la campagne, privilégier la richesse et la diversité des haies. Le thuya on en voit beaucoup trop, il a un caractère horticole trop affirmé pour nos campagnes et il présente la même tête du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Nous souhaitons des plantes plus naturelles, plus diversifiées qui offrent des richesses de feuillages de printemps ou d'automne et qui s'enrichissent de floraisons chatoyantes et colorées, et diffusent des parfums savoureux...



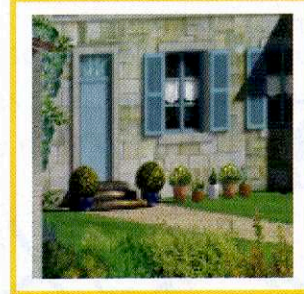
Les poteries et jardinières

Posées sur le sol, elles accompagnent ou valorisent une entrée, délimitent un espace, guident une circulation, etc...

Les poteries, tant par leur forme que par leur matériau, doivent chercher à s'harmoniser avec l'architecture de la maison.



Les jardinières limitent l'accès du tracteur dans la cour de la ferme.

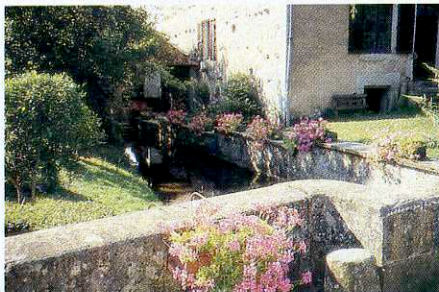


Les poteries accompagnent et personnalisent l'escalier.

*Attention !
les bacs réclament
un arrosage
quotidien.*



Quand la jardinière est posée sur la fenêtre ou suspendue, sa présence ne se justifie que si elle contribue réellement à l'embellissement de la façade.

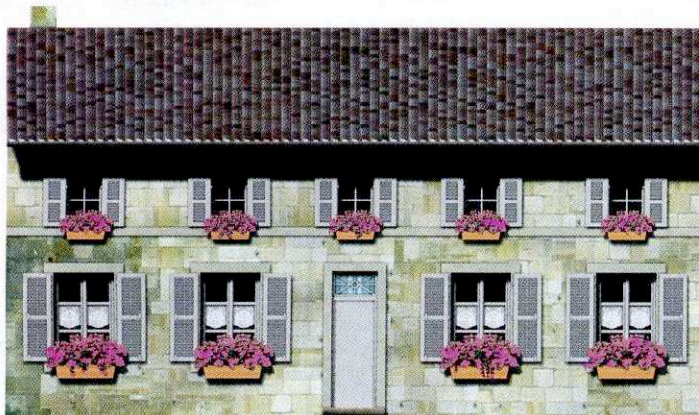


Les fleurs annuelles sont très souvent utilisées pour accompagner et mettre en valeur le petit patrimoine (pont, fontaine...). Cependant, les plantations doivent rester sobres et homogènes pour ne pas concurrencer le petit édifice restauré. C'est lui que l'on cherche à montrer et non les fleurs.

*Une gamme de teintes limitées,
améliore toujours la puissance
du fleurissement de la façade.*

Choisir la bonne teinte...

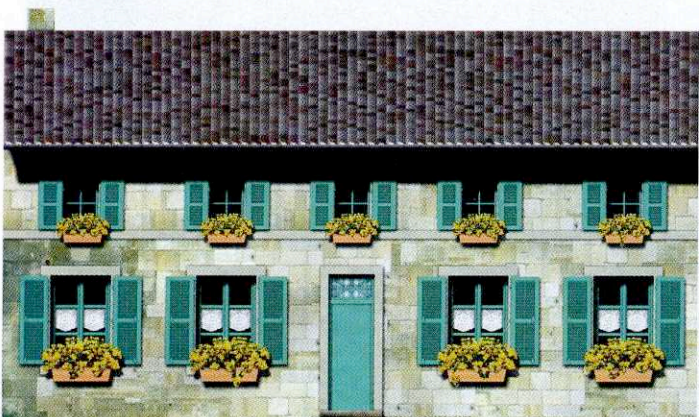
**Il est inutile de multiplier et de panacher les couleurs dans les jardinières :
Préférer une ou deux teintes, en harmonie ou en contraste avec la couleur des fenêtres et des volets.**



Un rose soutenu pour des volets gris clair



Contraste du rouge vif sur des volets de teinte vert clair



Bleu et jaune : deux couleurs fondamentales



Fraîcheur du rose pâle sur volets foncés

Plantes pour jardinière : Osez les nouveautés...

Aux fleurs annuelles traditionnelles, on pourra ajouter :

- des plantes à feuillage décoratif tels le plectranthus, la verveine retombante...
- des espèces d'obtention plus récente, particulièrement adaptées : bacopa, bidens, surfinia, etc...
- des espèces légumières : chou décoratif...



*Bacopa et surfinia, deux nouvelles
"valeurs sûres" à utiliser.*

N'oublions pas l'arbre !

L'arbre, par sa taille et sa silhouette accompagne traditionnellement l'église, le calvaire, l'école ou la mairie, mais aussi la maison avec laquelle il établit un dialogue agréable.

La proximité de la rivière justifie le choix du saule.



*Dans certaines situations, l'arbre ou l'arbuste taillé et maîtrisé, procure une personnalisation forte de l'espace.
Un chasse-roue végétal guide le franchissement du petit pont.*

On trouvera toujours dans les essences locales une grande diversité de ports, de fleurissements, de feuillages et de teintes.

Exemples :

- fruitiers (pommier, mirabellier, etc...)
- érable plane, sycomore, érable champêtre,
- charme,
- aulne blanc, frêne,
- chêne sessile et pédonculé,
- tilleuls,
- merisier,
- et bien d'autres...

S'inscrire au Concours Départemental d'Aménagement et de Fleurissement 1999 et suivre les conseils du présent guide, c'est mettre toutes les chances de votre côté pour gagner l'un des lots suivants :

- **Une visite collective sur un site reconnu pour la qualité de son fleurissement**
- **Un bon d'achat d'une valeur de 1 500 F chez un horticulteur meusien**

Sté Deschamps (Amel-sur-l'Etang) - Florivoire (Ronvaux) - Jardinerie des Prairies (Ligny-en-Barrois) - Les jardins du Souby (Han-sur-Meuse) - Sté Lemoy (Verdun) - Sté lombard (Verdun) - Meuse Paysage (Fains-Veel) - Optel Pépinières (Clermont-en-Argonne) - Paysages 55 (Spada) - Sté Poinsignon Jean-Louis (Bar-le-Duc) - Sté Schöffner (Saint Mihiel) - Sodi plante (Haudainville) - Sté Tremblay (Vaucouleurs) - Sté Trichot (Trémont-sur-Saulx).

- **Un abonnement au magazine "Détente Jardin" offert par le Crédit agricole de Lorraine**

Extrait du règlement

Article I - Principe de base

Le «Concours Départemental d'Aménagement et de Fleurissement» s'inscrit dans le cadre défini par le Comité National Pour le Fleurissement de la France.

Article II - Les candidats

Ce concours s'adresse :

- aux communes adhérant à une démarche de Développement Local ou signataires d'un Contrat de Ville,
- aux particuliers résidant dans ces communes.

Sont hors concours :

- les communes ayant déjà une distinction régionale ou nationale,
- pendant 3 ans, les particuliers qui ont obtenu un premier prix.

Article III - Les catégories

Les participants pourront concourir dans l'une des catégories suivantes :

Communes :

- catégorie 1 : Communes de 1 à 500 habitants,
- catégorie 2 : Communes de 501 à 1 500 habitants
- catégorie 3 : Communes de 1 501 à 5 000 habitants
- catégorie 4 : Communes de plus de 5 000 habitants.

Maisons d'habitation (avec jardin très visible de la rue, sans jardin),

Fermes,

Commerces et locaux artisanaux

Bâtiments publics (écoles, mairies, gendarmeries, casernes de pompier...)

Article IV - Modalités d'inscription

Les communes désirant s'inscrire au concours doivent remettre leur dossier d'inscription à leur structure intercommunale à vocation Développement Local, pour le **31 mai 1999**. Tout dossier adressé après cette date ne pourra être pris en considération.

Le dossier comprendra notamment les documents suivants :

- l'imprimé d'inscription,
- une note présentant la démarche et les aménagements réalisés,
- des photographies de la commune présentant les aménagements spécifiques,
- un plan de situation localisant les aménagements pour les communes de plus de 1 500 habitants.

Les propriétaires, agriculteurs, commerçants, ou autres entités souhaitant participer au concours doivent s'inscrire auprès de leur mairie pour le **24 mai 1999**. Les municipalités doivent transmettre ces inscriptions à leur structure intercommunale de rattachement pour le **31 mai 1999**.

La structure intercommunale transmettra ensuite l'ensemble des candidatures au Comité Départemental du Tourisme pour le **20 juin 1999**.

Article V - Critères de notation

Harmonie générale : Comment les travaux d'aménagement, d'embellissement et de fleurissement s'intègrent-ils à leur environnement ?

Globalité des actions : L'aménagement réalisé utilise-t-il des arguments complémentaires au simple fleurissement pour améliorer le cadre de la vie ? (mobilier, éclairage, couleur des peintures)

Simplicité des réalisations : La réalisation s'exprime-t-elle dans des formes simples, claires et selon de bonnes proportions ?

Références locales : L'aménagement valorise-t-il les atouts locaux ? Met-il en œuvre des matériaux et des végétaux régionaux ?

Règles et qualité de mise en œuvre :

La qualité du fleurissement est-elle assurée dans le choix des fleurs, la répartition et la mise en forme des couleurs...?

L'opération présente-t-elle une bonne qualité d'entretien ?

L'aménagement témoigne-t-il d'une bonne participation de la population ?

Pour tout renseignement complémentaire :

Comité Départemental du Tourisme
Hôtel du Département
55012 BAR LE DUC CEDEX
Tél. 03 29 45 78 40 - Fax 03 29 45 78 45

C.A.U.E
Hôtel du Département
55012 BAR LE DUC CEDEX
Tél. 03 29 45 77 68 - Fax 03 29 45 77 69

Rédaction et croquis : CAUE de la Meuse (Hervé Le Roy, Pierre-Antoine Delmotte ; Paysagistes)
avec la collaboration du CDT

Illustrations : Images de synthèse : Techni Terra

Photos : CAUE 55, CDT 55, Pierre-Antoine Delmotte